

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2019.

Le Maire ouvre la séance à 20h20. Tous les membres du Conseil sont présents. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

1.Subventions aux associations. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2019 : ACPG-CATM Haute-Béthune 150€, Ecole de musique de Forges 50€, Comité des fêtes de Beaussault 550€, Comité d'animation de Grattennoix 550€, Coopérative scolaire de Beaussault 300€. Pour les Petits loups de la Haute-Béthune 100€, sous réserve de la production des nouveaux statuts et des comptes 2018. Délibération n°4.

2.Taux d'imposition 2019. Tenant compte du taux d'inflation annoncé, le Conseil se déclare en faveur d'une augmentation de 1,8% des quatre taxes locales. Ce qui porte l'indice de référence à 12,78 pour la taxe d'habitation, à 8,76 pour le foncier bâti, à 26,32 pour le foncier non bâti et à 19,50 pour la CFE (Cotisation Foncière Entreprise). Délibération n°5.

3.Choix de l'entreprise pour la réfection de la chaussée Chemin à l'eau et rue de la Croix Colos. Après étude des différents devis, le Conseil retient celui de l'entreprise PRC pour un montant global de 43 485,10€ HT, soit 18 164,40€ pour le Chemin à l'eau et 25 320,70€ pour la rue de la Croix Colos. Délibération n°6.

Il est précisé que ces travaux interviendront après la réalisation du renouvellement du réseau d'adduction d'eau sur ces voies programmé par O²Bray à partir de fin avril. A cette occasion un échange s'instaure sur la problématique liée à la protection du risque incendie. Un état des besoins en équipement sera dressé sur l'ensemble de la commune avec définition des priorités de mise en œuvre.

4.Divers travaux et achats 2019.

Remplacement de portes et fenêtres dans deux logements communaux : le Conseil décide de renouveler la demande de subvention au SDIL (dotation à l'investissement local). Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2019, l'examen des devis reçus devant être approfondi pour la prochaine séance du Conseil. Délibération n°7.

Achat d'un photocopieur couleur : le Conseil retient le devis de PC Informatique pour un montant de 2 000€ HT, avec reprise de l'ancien matériel pour 300€, soit une dépense de 2 040€ TTC. Délibération n°8.

Réfection enrobé rue de la Cavée : le Conseil se prononce en faveur de la réfection de la partie détériorée de la chaussée. Des demandes de subvention seront présentées avec un espoir de réalisation en 2020. Délibération n°9.

Achat de mobilier urbain : le Conseil émet un avis favorable pour l'acquisition de trois tables de pique-nique en bois pour un montant de 925€ HT soit 1 110€ TTC. Délibération n°10.

La possibilité d'inscrire une ligne de dépense pour de premiers équipements de protection incendie sur le budget 2019 sera examinée lors du montage du budget primitif.

5. Permanences au bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai. 8.00-10.30 Daniel ETIENNE, Philippe STRAGIER, Christophe MOUQUET 10.30-13.00 Annie BIOT, Agnès LEGRAND, Bruno RENIER 13.00-15.30 Christophe BANCE, Laurent AUVRAY, 15.30-18.00 Laurent FOURNIER, Mickaël LEJEUNE, Félix VAN DER BRIGGHE.

6. Questions diverses.

- Un conseiller exprime le souhait qu'une action soit engagée pour contraindre les services compétents à la remise en service de *l'arrêt du car scolaire* à hauteur du 571 rue de la Corbière. Le Président du SIVOS s'engage à appeler le responsable des transports scolaires.

- *Téléphonie mobile* : une étude est désormais en cours pour l'installation d'une antenne rue de la Croix Colos. Cette implantation devrait pouvoir arroser le réseau sur le centre du village et à Toupray. Si les résultats sont favorables, la commune prévoit d'acheter le terrain nécessaire à l'emprise de l'antenne et d'assurer son alimentation électrique.

- En complément de l'achat d'un *défibrillateur* par le CCAS, la commune prendra à sa charge *le contrat de maintenance* annuel soit 184€ HT (offert la première année). Délibération n°11.

- Les travaux actuellement en cours au *logement communal 5 impasse du cimetière* devraient s'achever courant avril. Le Conseil se prononce pour la mise en location au 1^{er} mai au tarif inchangé du loyer mensuel à 600€. Une annonce sera diffusée pour appel à candidatures.

- Le Conseil est informé que suite à la visite annuelle des logements communaux effectuée le 25 février un *parquet flottant* a été installé dans la *salle d'eau au 470 rue principale*. Le Maire prendra contact avec le locataire d'un logement qui n'a pu être visité ce 25 février pour cause d'absence.

- *Dates à retenir* : visite-découverte du village organisée par l'Office de tourisme de Forges le samedi 27 avril à 14h ; évènement « Pierres « e n lumières » samedi 18 mai de 20h à 24h (illumination de l'église, concert gratuit de musique ancienne à 21h, exposition sur le thème des moulins) ; commémoration du 8 mai = 9h30 Mesnil-Mauger, 10h30 Le Thil Riberpré, 11h30 Beaussault rendez-vous directement à la stèle dans le bois du Mont de Beaussault.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h40.